



201, boul. Curé Labelle, Bureau 304  
Sainte-Thérèse, Québec, J7E 2X6.  
Tél. : (450) 621-5546. Fax : (450) 621-2628

## AVIS PUBLIC

### RÈGLEMENT NUMÉRO 18-03

Règlement modifiant le Code d'éthique et de déontologie relatif aux employés  
de la MRC de Thérèse-De Blainville

AVIS EST DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA MRC  
DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE, QUE:

Lors de la séance ordinaire de la MRC de Thérèse-De Blainville du 23 janvier 2019, le conseil a adopté :

- Le Règlement 18-03 pour modifier le Code d'éthique et de déontologie relatif aux employés de la MRC de Thérèse-De Blainville afin de se conformer aux dispositions de la Loi 155. Pour consulter le Code d'éthique et de déontologie relatif aux employés de la MRC et ledit Règlement 18-03, veuillez consulter le site Web de la MRC au [www.mrc-tdb.org](http://www.mrc-tdb.org).

Donné à Sainte-Thérèse, ce 24<sup>e</sup> jour du mois de janvier deux mille dix-neuf.



Dr Kamal El-Batal,  
Directeur général et Secrétaire-trésorier